



**FICHE
AUTOSYSEL**

Prairies multi-espèces



« Les multi-espèces pour une complémentarité des couverts »

EARL de la Côte Belle à Montclar sur Gervanne (26)

POURQUOI LE SECHAGE EN VRAC ?

Implantation du mélange Saint-Marcellin sur l'exploitation de 2011-2012

« Le mélange multi-espèces « Saint-Marcellin » associé à du sainfoin est très bien adapté aux terres argilo-calcaires et au climat à influences méditerranéennes qui caractérise l'exploitation.

Ce système offre également une souplesse d'utilisation en étant facilement pâturable et fauchable.

Les trois objectifs recherchés par rapport à ces prairies sont :

- la recherche de l'autonomie alimentaire en quantité et en qualité pour nourrir l'ensemble du troupeau de brebis,
- la limitation de la fertilisation des prairies multi-espèces, l'exploitation est engagée en agriculture biologique,
- la pérennité des prairies ».

LES POINTS DE VIGILANCE

L'implantation est un des points fondamentaux pour réussir au mieux les prairies multi-espèces. Elle passe par une préparation du semis de qualité, pour optimiser l'implantation des différentes espèces.

Le fait que la 1^{ère} coupe soit importante, il est obligatoire de la faner pour faire sécher la matière et ainsi assurer un bon séchage, pour obtenir un foin de qualité.

EN PRATIQUE

● Une implantation et une gestion stratégique

« L'implantation des prairies multi-espèces est à privilégier sur les parcelles autour de la bergerie, pour qu'elles puissent être valorisées par des brebis en lactation, qui sortent la journée et rentrent le soir en bergerie pour rejoindre leurs agneaux.

Je privilégie une implantation du mélange en fin d'hiver (fin mars-début avril), ce qui donne les meilleurs résultats pour l'implantation de toutes les espèces présentes dans le mélange.

Je réalise une coupe de nettoyage ou une fauche en juin la 1^{ère} année, suivi d'un pâturage à l'automne. Les années suivantes, je choisis de faire pâturer ou de faucher la parcelle en fonction des conditions climatiques de l'année ».

● Un mélange de qualité

« Le mélange de graminées et de légumineuses présentes dans le Saint-Marcellin est très bien adapté à l'environnement pédo-climatique de l'exploitation. La première coupe est généralement importante et le foin est de bonne qualité grâce à la diversité des espèces semées dont le sainfoin qui est très appétant pour les brebis ».

« Les repousses d'automne sont également de très bonne qualité, mais dépendent du retour des pluies à l'automne ».

« Le rendement de la prairie est supérieur de 10 à 20 % par rapport à la luzerne pure ».

Atout des prairies multi-espèces

« C'est la souplesse d'utilisation entre fauche et pâture que j'apprécie le plus dans ce mélange ».

« Elles permettent d'avoir une première coupe très importante, le rendement est supérieur à celui de la luzerne pure.

La flore est diversifiée et selon les conditions climatiques de l'année, les espèces se développent plus ou moins, mais leur complémentarité permet d'assurer la récolte et de limiter les écarts de rendement d'une année sur l'autre.

Au fil des ans le pourcentage des espèces présentes change mais il n'y a pas d'effet de sol nu ».

Points faibles des prairies multi-espèces

« La première coupe très importante est parfois difficile à sécher ».

« Les repousses estivales sont faibles et elles ne peuvent pas suffire à l'alimentation du troupeau en été ».

« Le coût des semences est relativement cher, il est environ le double du prix de la luzerne ».

SI C'ETAIT A REFAIRE

« Avant d'utiliser le mélange Saint-Marcellin, j'ai testé des mélanges que je réalisais moi-même. Mais l'achat du mélange complet permet d'avoir un mélange dans lequel les proportions des différentes espèces sont optimales ».

UN CONSEIL A UN ELEVEUR

L'introduction des prairies multi-espèces dans l'assolement doit être progressive, pour observer l'adaptation du mélange aux parcelles de l'exploitation et vérifier sa compatibilité avec l'environnement de la ferme.

IMPACTS

Autonomie

« Les prairies multi-espèces type Saint-Marcellin me permettent d'être autonome 9 années sur 10 en fourrage sur mon exploitation ».

Economie

« L'utilisation de ces prairies permet de limiter l'apport d'engrais, coûteux, d'autant plus lorsque l'on est en agriculture biologique. Avec ces prairies, je privilégie l'apport de compost issu mon élevage ».

Travail

« Souplesse d'utilisation en fauche et/ou pâture tout au long de l'année.

La durée de vie de la prairie est relativement longue, elle est installée pour 7 à 9 ans ».

Environnement

« La présence des légumineuses dans le mélange permet de fixer une quantité importante d'azote atmosphérique et limite les apports azotés sous forme d'engrais ».

L'EXPLOITATION EN BREF

Main-d'œuvre 1 UMO

SAU 51,65 ha dont 43,5 ha de SFP et 144,26 ha de landes et bois pâturés

Troupeau 270 brebis préalpes
353 agneaux nés
Vente en coopérative et à une entreprise de transformation locale

